

Suite à la conférence de presse, du 22 janvier 2015, de Mme Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale.

Communiqué de presse

Laïcité et transmission des valeurs républicaines

Le Mouvement autonome de parents d'élèves de l'UNAAPE tient à rappeler le quatrième principe de l'UNAAPE.

Éducation civique et morale

Les valeurs civiques et morales ne peuvent se comprendre qu'en tant que principes fondamentaux de la citoyenneté : sens des responsabilités et de l'effort, sens et nécessité du respect d'autrui, des droits et des devoirs du citoyen...

Dans cet esprit, les parents d'élèves autonomes de l'UNAAPE voient l'action des enseignants comme complémentaire à celle des parents pour tout ce qui touche la perception des valeurs morales, éducatives et civiques.

Le Mouvement autonome de parents d'élèves de l'UNAAPE ne peut être qu'en accord avec les principales mesures présentées par Madame Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale sur la maîtrise du français, la lutte contre les déterminismes sociaux, les rites républicains valorisés et le parcours citoyen, la mobilisation en faveur de la poursuite d'études et ce quel que soit le parcours scolaire du jeune, la demande d'espaces parents (en particuliers pour les parcours professionnels) n'ont jamais cessé d'être des **priorités mises en avant par le Mouvement autonome de parents d'élèves de l'UNAAPE.**

Néanmoins, l'UNAAPE restera très vigilante sur les contenus des programmes scolaires et de la formation des enseignants ainsi que sur la réserve d'appui citoyen.

En ce qui concerne les comportements mettant en causes les valeurs de la République, ceux-ci doivent être prioritairement éducatifs, le recours à la justice des mineurs ne peut-être qu'exceptionnel.

L'UNAAPE rappelle que les parents d'élèves autonomes ne demandent pas aux enseignants de se substituer à eux dans l'éducation de leurs enfants mais de se comporter en éducateurs.



Sophie FONTAINE Présidente / unaape.fontaine@free.fr

42, rue Carvès - 92120 Montrouge / Téléphone : 01 40 92 16 61 - Site : <http://www.unaape.asso.fr>
Association sans but lucratif, régie par la loi de 1901/Reconnue d'utilité publique en date du 22 juillet 1987. Reconnue par le ministère de l'éducation nationale. Agréée par le ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.